

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

RD 436 PR 25+0050
Communes de SAINT-CLAUDE et VILLARD-SAINT-SAUVEUR
Renforcement et élargissement du pont de L'isle sur le Grodar

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom MARIETTA

Prénom Yves

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Président du Conseil Départemental

RCS / SIRET

2 2 3 9 0 0 0 1 0 0 0 3 6 2

Forme juridique

Collectivité Territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6° Infrastructures routières (ponts tunnels et tranchées couvertes supportant des infrastructures routières).	Élargissement amont projeté : 3.42 m Encorbellement aval : 0.73 m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Des désordres structurels importants affectent les superstructures du pont de L'Isle sur le Grosdar. Le Conseil départemental du Jura a réalisé dans un premier temps des travaux d'urgence pour sécuriser le parapet aval de l'ouvrage et a engagé les études nécessaires à la réparation globale de l'ouvrage.

1° Consistance des travaux de sécurisation provisoire du parapet aval réalisés en 2016 :

- Démontage du mur aval jusqu'à la face inférieure de la corniche,
- Pose de deux rangées de gabions préfabriqués 0.80 x 0.80 x 1.60 liaisonnés en surface par un UPN 200,
- Reprise de chaussée,
- Raccordement des glissières de sécurité aval sur les gabions.

2° Nature des réparations projetées :

- Élargissement amont de 3.42m acquis à l'aide d'un ouvrage de type PIPO accolé au pont existant,
- Réalisation d'une dalle BA recouvrant les deux ouvrages avec un encorbellement de 0.73m à l'aval,
- Renforcement des fondations rive droite, reprise de l'étanchéité, de la chaussée et des équipement de sécurité,
- Création d'un trottoir amont.

4.2 Objectifs du projet

Les travaux de renforcement et d'élargissement du pont de l'Isle sur le Grosdar concilient plusieurs objectifs, effectuer les travaux de réparations sous circulation et aménager un cheminement piétons de 1.75 mètres entre l'aire de stationnement située en rive gauche de l'ouvrage et le départ des chemins de randonnées, très fréquentés en période estivale, situés en rive droite du pont.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Phasage des travaux en annexe 1.

Renforcement et élargissement du pont de l'Isle sur le Grosdar : durée prévisible des travaux 4 mois.

Travaux réalisés sous circulation.

- Mise en place des batardeaux et réalisation des fondations.
- Construction du PIPO et des murs en retour.
- Mise en œuvre de la dalle et de l'étanchéité coiffant les deux ouvrages.
- Réalisation des finitions, couches de roulement, trottoir, dispositifs de retenue et de sécurité.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa nouvelle configuration, le pont de L'Isle offrira des caractéristiques plus confortables, améliorant la sécurité de l'ensemble des usagers. Les voies de circulation actuelles de 3.00 m seront portées à 3.70m et les piétons disposeront d'un cheminement protégé de 1.75m.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Élargissement amont du pont de l'Isle sur le Grosdar : 3.42m x 22.50m	Arrondi à 80.00 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Communes de Saint-CLAUDE (39) et
VILLARD-SAINT-SAUVEUR (39)

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 6° 2 2 ' 3 3 " 80 Lat. 0 5° 5 2 ' 4 5 " 62

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

L'ouvrage est situé sur le Grosdar qui délimite les communes de SAINT-CLAUDE et VILLARD-SAINT-SAUVEUR.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Porté à connaissance établi par le Chargé de mission Milieux naturels du Parc Naturel Régional du Haut-Jura joint en annexe.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF type 2 n° 00 34 0000 Haute vallée de la Bienne et de ses affluents.
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Haut-Jura
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional du Haut-Jura
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A 200 m du site Natura 2000 Vallée et côte de la Bienne, du Tacon et du Flumen.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A 1.95 km du site classé des gorges du Flumen

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si incidents de chantier, risque de pollution accidentelle (laitance de ciment, fuite d'hydrocarbure...)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruit des engins en phase travaux.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Dans les phases de compactage des matériaux (remblais, chaussée....).</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Émission de gaz d'échappement d'engins de chantier pendant les travaux .</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Déchets issus du chantier gérés dans le cadre d'un SOSED</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le comité de pilotage réunissant l'AFB (ONEMA), l'Agence de l'Eau RMC, la Fédération de Pêche du Jura, le Conseil Départemental du Jura et le PNR, a priorisé les actions permettant de restaurer la continuité écologique des cours d'eau situés sur le territoire du Parc Naturel Régional du Haut Jura. Le seuil sur le Grosdar situé à l'aval immédiat du pont de l'Isle fait partie de ces priorités et fait l'objet d'un projet d'aménagement en cours d'études.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les travaux en rivière seront réalisés hors période de frai.

Une pêche électrique sera effectuée pour les travaux générant un risque de mortalité piscicole.

Toutes les précautions seront prises afin de ne pas générer de pollution des eaux superficielles ou souterraines par des rejets d'huiles ou d'hydrocarbures ou autres substances indésirables.

L'agent technique du Conseil Supérieur de la Pêche sera prévenu avant le démarrage des travaux.

Aucun écoulement de laitier de ciment dans le cours d'eau n'aura lieu. L'ensemble des travaux sera confiné par des batardeaux.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les travaux de renforcement et d'élargissement du pont de l'Isle devraient être dispensés d'une étude d'impact.

- Le projet n'est pas situé dans une zone Natura 2000.

Les travaux ne sont pas de nature à affecter de façon notable le milieu naturel.

- Les prestations seront réalisées en période d'étiage, afin de respecter les équilibres biologiques.

- Aucun écoulement de laitier de ciment dans le cours d'eau n'aura lieu, les travaux seront réalisés soit en période d'assec, soit à l'abri d'un batardeau.

- Les travaux seront réalisés hors période de frai.

- Toutes les précautions seront prises afin de ne pas générer de pollution des eaux superficielles ou souterraines.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- Annexe 7 Porter à connaissance établi par le Chargé de Mission milieux naturels du Parc Naturel Régional du Haut-Jura.
- Annexe 8 Inspection détaillée 2015
- Annexe 9 Extraits des documents d'urbanisme de la ville de SAINT-CLAUDE.
- Annexe 10 hydraulique.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

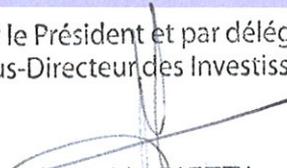
Lons-Le-Saunier

le,

- 9 MARS 2018

Signature

Pour le Président et par délégation,
Le Sous-Directeur des Investissements


Yves MARIETTA